



## Torah écrite (pentateuque) - Nombres

### Chapitre 8

- 8,1 L'Éternel parla à Moïse en ces termes:
- 8,2 "Parle à Aaron et dis-lui: Quand tu disposeras les lampes, c'est vis-à-vis de la face du candélabre que les sept lampes doivent projeter la lumière."
- 8,3 Ainsi fit Aaron: c'est vis-à-vis de la face du candélabre qu'il en disposa les lampes, comme l'Éternel l'avait ordonné à Moïse.
- 8,4 Quant à la confection du candélabre, il était tout d'une pièce, en or; jusqu'à sa base, jusqu'à ses fleurs, c'était une seule pièce. D'après la forme que l'Éternel avait indiquée à Moïse, ainsi avait-on fabriqué le candélabre.
- 8,5 L'Éternel parla à Moïse en ces termes:
- 8,6 "Prends les Lévites du milieu des enfants d'Israël, et purifie-les.
- 8,7 Voici ce que tu leur feras pour les purifier: tu les aspergeras d'eau expiatoire. Ils passeront le rasoir sur tout leur corps, laveront leurs vêtements et se purifieront.
- 8,8 Puis ils prendront un jeune taureau, avec son oblation: de la fleur de farine pétrie à l'huile; et un autre jeune taureau, que tu recevras comme expiatoire.
- 8,9 Tu feras avancer les Lévites devant la tente d'assignation, et tu assembleras toute la communauté des enfants d'Israël.
- 8,10 Tu feras avancer les Lévites en présence du Seigneur, et les enfants d'Israël imposeront leurs mains sur les Lévites.
- 8,11 Et Aaron fera le balancement des Lévites devant le Seigneur, de la part des enfants d'Israël, pour qu'ils soient consacrés au service du Seigneur.
- 8,12 Et les Lévites appuieront leurs mains sur la tête des taureaux; fais alors offrir l'un comme expiatoire et l'autre comme holocauste au Seigneur, pour faire propitiation sur les Lévites.
- 8,13 Puis tu placeras les Lévites en présence d'Aaron et de ses fils, et tu opéreras leur balancement à l'intention du Seigneur.
- 8,14 Tu distingueras ainsi les Lévites entre les enfants d'Israël, de sorte que les Lévites soient à moi.
- 8,15 Alors seulement les Lévites seront admis à desservir la tente d'assignation, quand tu les auras purifiés et que tu auras procédé à leur balancement.
- 8,16 Car ils me sont réservés, à moi, entre les enfants d'Israël: en échange de tout premier fruit des entrailles, de tout premier-né parmi les enfants d'Israël, je me les suis attribués.
- 8,17 Car tout premier-né m'appartient chez les enfants d'Israël, homme ou bête; le jour où je frappai tous les premiers-nés dans le pays d'Egypte, je me les consacrai.
- 8,18 Or, j'ai pris les Lévites en échange de tous les premiers-nés des enfants d'Israël;
- 8,19 et je les ai donnés, comme adjoints, à Aaron et à ses fils, entre les enfants d'Israël, pour faire l'office des enfants d'Israël dans la tente d'assignation, et pour servir de rançon aux enfants d'Israël: de peur qu'il n'y ait une catastrophe parmi les enfants d'Israël, si ceux-ci s'approchent des choses saintes."
- 8,20 Ainsi firent Moïse et Aaron et toute la communauté des Israélites à l'égard des Lévites; selon tout ce que l'Éternel avait prescrit à Moïse touchant les Lévites, ainsi leur firent les enfants d'Israël.
- 8,21 Les Lévites se purifièrent, ils lavèrent leurs vêtements; Aaron effectua leur balancement devant l'Éternel, et il fit propitiation sur eux pour les rendre purs.



### Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)



- 8,22 C'est alors que les Lévites entrèrent en fonction dans la tente d'assignation, en présence d'Aaron et de ses fils. D'après ce que l'Éternel avait prescrit à Moïse au sujet des Lévites, ainsi procéda-t-on à leur égard.
- 8,23 L'Éternel parla à Moïse en ces termes:
- 8,24 "Ceci concerne encore les Lévites: celui qui sera âgé de vingt-cinq ans et au-delà sera admis à participer au service requis par la tente d'assignation;
- 8,25 mais, passé l'âge de cinquante ans, il se retirera du service actif et ne travaillera plus.
- 8,26 Il aidera ses frères dans la tente d'assignation en veillant à sa garde, mais il n'exécutera point de corvée. C'est ainsi que tu en useras pour les Lévites, selon leurs fonctions."



## Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)